



L'AMI DE LENS

À propos de la boulangerie de Lens



La maison des Lamon

Adossé à la Crête du Royer, un premier bâtiment de pierre, dit « la maison des Lamon » a été construit en 1841 par le président de Lens, Emmanuel Lamon. Sept ans plus tard, en 1848, une deuxième maison appuyée sur les flancs de cette même crête a surgi de terre. Il est à noter que dans une annexe de la maison des Lamon se trouvait un four à pain qui, quelques années plus tard, fut déplacé dans la boulangerie actuelle.

Un texte ancien a été retrouvé :

« En 1891, François Gindre a ouvert une boulangerie à Lens. L'examen de ce pain est bon, soit par rapport à la farine, soit par rapport à sa fabrication et les miches, tant du pain blanc que du pain bis, ont leurs poids légal et réglementaire. »

En 1892, le boulanger Gindre a remis sa boulangerie à son ouvrier Savoy Joseph Hyacinthe d'Attalens, canton de Fribourg.

La commission a constaté que les miches de pain fabriquées à Lens ont amplement le poids réglementaire, le dépassant même à l'état frais. A celles venant de Sierre, il manquait en moyenne 20 grammes aux pains d'un kilo et 15 grammes aux miches de demi-kilo. Ce dont nous ne nous expliquons pas est que les miches venant de Sierre se vendent 20 centimes le demi-kilo, tandis que la miche sortant de la boulangerie de Lens coûte 18 centimes. »

La commission a constaté que les miches de pain fabriquées à Lens ont amplement le poids réglementaire, le dépassant même à l'état frais. A celles venant de Sierre, il manquait en moyenne 20 grammes aux pains d'un kilo et 15 grammes aux miches de demi-kilo. Ce dont nous ne nous expliquons pas est que les miches venant de Sierre se vendent 20 centimes le demi-kilo, tandis que la miche sortant de la boulangerie de Lens coûte 18 centimes. »

Itinéraires du patrimoine bâti du village de Lens

Courrier de la Caisse maladie de Sierre et environs

Ce courrier est daté du 1^{er} décembre 1944.

Dans votre intérêt personnel

LISEZ attentivement cette feuille,

CONSERVEZ-LA,

elle vous rendra de précieux services.

COTISATIONS 1945.

Par arrêté du 17 novembre 1943, le **Conseil d'Etat du canton du Valais**, en raison des circonstances difficiles que nous traversons, **a consenti, au corps médical, des augmentations sensibles de ses tarifs et de ses indemnités de déplacement.**

Quant aux produits pharmaceutiques, ils n'ont pas eu besoin d'une loi spéciale pour s'aligner aux prix des autres marchandises.

Ajoutons aussi que la sous-alimentation, à laquelle tout le monde est plus ou moins soumis, affaiblit peu à peu nos forces corporelles qui ne sont plus à même de résister efficacement aux assauts de la maladie.

Pour ces raisons et compte tenu des résultats financiers des précédents exercices, le Comité central comme l'Assemblée générale des délégués ont d'augmenter le chiffre des cotisations **pour toutes les sections dont le résultat de l'exercice 1943 était déficitaire.**

Par conséquent, nous vous demandons, chers Assurés, de faire preuve de compréhension et d'apporter de bonne grâce votre contribution à la grande œuvre de solidarité à laquelle, du reste, chacun de vous peut devoir recourir.

REORGANISATION de notre Caisse.

Par ordre de l'Office fédéral des assurances sociales à Berne, de qui notre Caisse dépend pour l'obtention des subsides fédéraux, nous **avons dû procéder**, dans le courant de cette année, **à la réorganisation** de tout le système de contrôle des membres et de la comptabilité.

Il n'y aura plus, comme jusqu'ici, un compte par famille ou par ménage. Dès aujourd'hui, il est attribué à chaque assuré une fiche individuelle et un numéro de matricule personnel et incessible. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle chaque assuré reçoit un bordereau personnel de ses cotisations.

Chaque bulletin de versement porte le numéro de matricule que tout sociétaire a reçu. Celui-ci annule tous les numéros précédents.

Par conséquent, nous invitons tous nos membres à vérifier si leur livret de sociétaire porte ce numéro. Si ce n'est pas le cas, chacun voudra bien, d'office, inscrire distinctement sur chaque livret ce nouveau numéro de matricule et barrer tous les autres.

Afin d'éviter toute confusion, nous prions instamment nos assurés **de payer par poste et séparément** chaque cotisation à l'aide du ou des bulletins annexés. En raison des bouclements et des travaux particulièrement chargés de fin d'année, les paiements de cotisations à nos guichets ne seront plus acceptés.

Des acomptes ou des versements partiels inférieurs aux cotisations d'au moins une personne ne sont plus admis.

Sur proposition du Comité central et **par décision de l'Assemblée des Délégués, une taxe de Fr. 0.50 par membre est perçue une seule fois** pour couvrir tous les frais de réorganisation.

FRAIS d'encaissement.

Les enfants nés en 1930 et après cette date sont exemptés du paiement des frais d'encaissement.

Et maintenant

QUELQUES CONSEILS

AVANT LA MALADIE

Pendant que vous êtes en bonne santé, payez vos cotisations. Si la maladie vient à frapper à votre porte, d'autres soucis pèseront suffisamment sur la balance sans qu'il vous reste encore celui-là.

Souvenez-vous qu'à l'avenir les feuilles-maladie ne seront délivrées que contre présentation du **livret de sociétaire** et de la **quittance des cotisations**.

EN CAS DE MALADIE

Avant de songer au docteur, pensez à réclamer nos feuilles-maladie : on ne part pas en voyage sans acheter son billet !

La Caisse délivre, suivant les besoins, les feuilles suivantes :

- a) la feuille pour le docteur ;
- b) la feuille pour la pharmacie ;
- c) la feuille pour hospitalisation ;
- d) les bons pour analyses, radiographies, radioscopies.

En règle générale, la demande des feuilles doit précéder celle des soins. **En cas d'urgence**, un délai des trois jours est accordé pour remplir ces formalités vis-à-vis de la Caisse. Celle-ci ne prend aucune responsabilité pour les soins antérieurs à cette demande.

Tout changement de docteur ou d'établissement exige de nouvelles feuilles. Une exception est faite lorsque la première feuille est conservée par le malade et que les frais des différents docteurs ou établissements sont avancés par lui.

Dans le canton, nos feuilles doivent être présentées au docteur, **même si ce dernier les refuse**. En cas de refus, les notes seront payées directement au docteur par le malade et la Caisse lui remboursera les trois quarts **sur la base des tarifs en vigueur**. **Chaque assuré conserve du reste le droit de faire vérifier les notes avant de les payer**.

Aucune note de soin n'est remboursée par la Caisse si elle n'est pas accompagnée de la feuille maladie correspondante.

DIVERS

Faites connaître à la Caisse, et sans tarder, vos changements d'adresse, les mariages et les décès.

Cette petite précaution vous évitera souvent de gros frais.

Sierre, le 1er décembre 1944.

CAISSE MALADIE DE SIERRE ET ENVIRONS.

Pierre Praplan (1919 - 2009)



Pierre Praplan

Bonsoir Pierre, tu voudrais bien me raconter un peu comment c'était dans le temps. Bon d'abord quand t'étais jeune, toi tu es né où ?

À Lens et puis j'ai presque toujours vécu à Lens, sauf trois-quatre ans à Icogne.

Et puis tes parents ?

Les parents étaient ici à Lens. Les parents, le grand-papa, le dzeudze Praplan était d'Icogne, mais la grand-mère était de Lens.

Donc il était juge, Pierre du juge. Et puis vous étiez beaucoup en famille ?

Le grand-papa, oui, y z'étaient huit. Mais nous après moins. Et puis après, y sont tous partis d'un côté de l'autre. Y a la mère à moi qui est restée ici, et puis un oncle, l'oncle François, qui

était à Montana, boulanger, mais après y est mort en 32. Alors, le reste, y z'étaient tous partis.

Et vous étiez combien en famille, des enfants, les frères et sœurs ?

La famille à nous, c'était moi, avec un père qui est pas le même que la sœur. La sœur, le père était un de Chermignon. Et puis après, le père de Chermignon est mort jeune. La maman est revenue à Lens et puis après elle a été en bas servante chez Candide Bagnoud à Icogne. Alors là, elle a connu l'Alfred Emery, y se sont mariés et y z'ont eu deux enfants.

Alors, toi tu es un frère à Michel Emery ?

Demi-frère. Et puis y a eu la religieuse qui est à Sion, sœur Denise. Et puis la sœur à moi, elle est morte cette année, Augustine.

Augustine, c'est qui ?

C'était la fille qu'ils ont eue quand elle avait marié ce Duc de Chermignon.

Donc, elle n'a jamais habité à Lens, elle a toujours été à Chermignon.

Si, après quand le père est mort jeune, ils sont restés onze mois ensemble. Quand le père est mort, elle, elle n'était pas née. Alors elle est venue ici à Lens, chez le grand-père, de nouveau.

Et puis, toi tu as quel âge maintenant ?

Je suis de 19.

Et puis les écoles, t'as toujours fait tout à Lens ?

Non, j'étais deux années à Icogne, mais la dernière année, j'étais à Lens.

À Icogne, vous étiez pas beaucoup à l'école, alors ?

Icogne, c'était filles et garçons tout ensemble. Y avait trois divisions, je crois.

Trois divisions, mais c'était toute l'équipe dans un même local, en somme ?

Ah oui. On était, je crois, vingt-cinq. Et puis, l'instituteur, c'était Émile Praplan.

Et puis après, tu t'es marié ici, à Lens ?

Après, moi, donc sorti de l'école, je suis resté à Icogne. Et puis j'ai appris un métier. Je voyageais depuis Icogne, matin et soir.

Et toi, comme métier, tu as fait quoi ?

Cordonnier, j'ai appris chez Louis de Pierre-Michel, c'était au fond du village. Louis de Pierre-Michel, maintenant les enfants y sont ... Une a construit à côté de la grande maison là-haut, comment y s'appelle, y a marié le Bonvin ... Marianne.

À l'époque que j'ai été moi, on était cinq cordonniers.

Et puis, cordonnier, t'avais toujours assez de travail, en somme ?

Oui, donc quand j'ai fini l'apprentissage, Louis de Pierre-Michel y m'a dit « te faut chercher une place, moi j'aurais assez besoin », mais y voulait pas payer. Alors, je me suis installé à Icogne, mais j'avais presque tout le travail de Lens. Alors pendant quelques mois je voyageais. Le soir, je montais chercher les chaussures et le lendemain soir je rapportais les chaussures et je prenais en bas les autres.

Ah mais t'allais de maison en maison ?

Non, y venaient chez moi chercher, j'avais l'atelier à Icogne. Alors après, une fois un dimanche que je sortais de la messe, y avait François de Charles, avec lui on était bien, y a dit, « qu'est-ce que tu penses de rester à Icogne ? Tu crèves là-bas, viens à Lens ». Alors je suis remonté à Lens. Le premier atelier, j'avais en-haut de la forge à Emery là, une vieille baraque là.



La maison de Pierre Praplan

Et puis après, y vendaient ça, et on a décidé alors avec Charly de construire. Lui, il a fait la forge et puis moi j'ai fait le reste en haut.

Donc, Charly Pache. Et t'as toujours eu assez de travail pour les gens du village ?

Ici, des fois j'avais deux ouvriers. Mais alors on faisait les chaussures neuves, tout le baratin. Parce que dans le temps, chacun faisait ses boucheries, alors y faisaient tanner les peaux des vaches, et puis avec ça après, on faisait les chaussures. Dunche la via.

Et puis, les sonnettes, c'est venu après ?

Les sonnettes, c'est venu quand moi je me suis installé après à mon compte. C'est alors que j'ai commencé les sonnettes, les cuirs de cloches.

Au début, après l'apprentissage j'étais seul. Et puis après c'est venu la guerre, alors tous les gens faisaient tanner les peaux et on faisait beaucoup de chaussures. Alors un temps donné, j'avais deux ouvriers, un Haut-Valaisan et puis j'avais l'Edouard de Francillet. Et puis y mangeait des carottes, alors je l'ai expédié et je suis resté avec ce Haut-Valaisan là, qui travaillait très bien.



Pierre Praplan travaillant sur un cuir

Et puis un jour, t'as commencé les sonnettes.

Les cuirs, avant nous on achetait dans les magasins la courroie, nous on faisait que poser la sonnette. Et puis après, j'ai dit, si je peux essayer de faire. Alors, j'ai commencé, et puis continué.

Et t'as fait pendant longtemps des sonnettes.

Oui, des années j'avais jusqu'à trois – quatre cents cuirs à faire. Je faisais pour toute la région ici, même en haut de Bra-mois. J'avais des clients à Bra-mois.

Et puis comme tout le monde avait du bétail, y avait souvent des sonnettes à faire.

Et le cordonnier Lamon, il est venu quand, alors ?

Lui, y est venu tard, vers les années 42 - 43, par-là. Même plus tard encore. Lui, y était de Lens, mais lui, y était maçon de métier. Et puis après, y a fait une attaque, alors y est resté un peu paralysé. Alors, y a appris le métier de cordonnier à Sion.

Et t'as arrêté quand de faire les chaussures ?

Eh bien, je crois c'était vers les années 55. Alors Henri Lamon, qui était président des remontées mécaniques là-haut, une fois y m'a dit, « tu veux pas venir travailler au téléphérique ». Alors j'ai travaillé au téléphérique, puis entretemps je faisais les bri-coles, puis en morte saison je faisais les cuirs. Autrement, après j'ai toujours travaillé là-haut.

Moi je faisais toute l'année, on commençait à huit heures le matin. Tu vois alors y avait toujours quelqu'un qui voyageait et puis on avait les bus. Puis le soir, vers quatre – cinq heures, on finissait, l'été un peu plus tard, vers six heures. Alors, sou-vent quand il faisait beau. Je descendais à pied.

Et puis à la station, t'as rencontré beaucoup de gens. Est-ce que t'as fait des connaissances ?

Oui, beaucoup, et y a beaucoup qui sont morts. J'avais des grands amis d'Argovie, là alors je travaillais aux Violettes, j'étais plus à Crans. Alors y z'avaient un appartement en-haut. Alors avec cette famille on est venu très unis. Lui, c'était un ancien conseiller d'état d'Argovie, un type formidable. Oui, on a connu beaucoup de monde.

Et puis y avait quand même beaucoup plus de neige, avant.

Oh, dépend des années. En 55-56, là y a pas eu une brique de neige. Voyager, on descendait souvent à pied jusqu'ici. Et puis des années, y avait des paquets. Y avait de tout.

Et puis, est-ce que tu as fait des voyages à l'étranger ?

Non, moi je suis pas tant sorti de la région. L'occasion, j'aurais eu, mais ça m'intéressait pas. On est bien, ici.

Et maintenant, tu vis la petite vie paisible.

Paisible, mais pénible aussi. Y a des jours que je travaille un peu. Travailler pour nettoyer par-là, faut faire le ménage. Faut tout faire. Pour manger, un jour par semaine, je vais chez Jacky, et puis un jour par semaine, je monte chez Huguette. Autrement, je fais même.

Et y a un moment que t'as arrêté le jardin ?

Pas très longtemps, non. Une année que j'étais tellement mal fichu, j'ai arrêté, mais ça fait quand même six – sept ans. Mais j'avais un peu trop de jardin, fallait être comme des esclaves. Et puis ici, y avait des grands jardins. Maintenant y z'ont tout semé pré. On achète la marchandise. Et puis, tu sais, les jardins, ça coûte. Faut être sans arrêt, toutes les semaines y faut ratisser et désherber. Et arroser, on avait les jets, alors ça allait.

Mais, c'est quand même un plaisir aussi.

Ah oui, moi j'aimais, j'aimais le jardin. Sauf qu'à cette époque, on avait pas l'heure d'été, déjà à quatre et demi, t'étais en bas dans le jardin. Et puis après-midi, quand y faisait trop chaud, on se cachait à l'ombre. Commodo.

Oui, le quartier ici a aussi bien changé depuis.

Oh, mon Dieu. Quand j'avais petits les gamins, mais ce Dailly, y avait une trentaine de gamins, rien qu'au Dailly d'en-bas. Y a plus personne. Y est comme une maison où y a rien qu'est dedans.

Tu te rappelles quand on avait le jardin ici en bas, moi je me rappelle qu'y avait une clôture en bois.

Oui, tu sais, alors, tout était utilisé.

Et Pache, à côté, la forge, y avait toujours assez de travail avec la forge ? Lui, y faisait quoi ?

Y était forgeron. Et puis y faisait aussi les installations d'eau, les trucs comme ça, y travaillait beaucoup dans les constructions, appareilleur. Forgeron, y forgeait les

outils et puis ferrait les mulets. Alors, y avait plein de mulets encore. Mainant y a plus rien. Y venaient ici, et puis y fallait ferrer les mulets. Te vi coment le via.

Et mainant, les balades que tu fais, tu vas jusqu'ou ?

Oh mainant, je marche beaucoup moins. J'ai les pieds un peu en carafe. Mais avant, on allait marcher avec Henri Lamon. Tout jeunes, on allait marcher de quatre heures du matin jusqu'à dix heures au soir. On faisait beaucoup de montagne. Ici, on allait jusqu'à la cabane du Wildstrubel, on partait depuis Lens à pied, y avait pas tant de remontées mécaniques alors. Eh oui, le via est dunche. Mais mainant, c'est plus intéressant. Y sont tous pressés, on voit plus personne qui s'arrête à parler. Avant, quand t'avais le bétail et tout ça, on voyait toute la journée plein de monde. Le matin y fourrageaient, l'après-midi, y fourrageaient et la journée y trainaient un peu par là, y fallait faire les foins l'été. Y z'étaient pas stressés, y faisaient tout ça à la bonne franquette. Tu vois, y z'étaient pas comme mainant, mainant pour le moindre petit machin, y viennent ouaque.

La route d'Icogne, elle a été faite avec le pont de la Lienne ?

Non, avant. Mais après avec le pont de la Lienne, y z'ont dû tout refaire, tout élargir, tout faire pour les grands véhicules. Et avant, Icogne, quand y avait pas de route d'Icogne à Lens, y montaient par le vieux chemin.

Moi, je me souviens, le premier véhicule qu'y a eu ici, c'était encore un d'Icogne, première voiture, une grande voiture noire. C'était un Kamerzin d'Icogne qu'après y s'est marié à Ayent. Je me souviens quand une fois, y avait le contour de la Faverge, où y a la patinoire, y faisait en bas et puis après y faisait le contour sec. Y a pas fait le contour, y est arrivé en bas dans les jardins. Et moi, vite en haut au village, chercher des gens, « dépêchez-vous, y a un qui s'est tué en voiture là-bas ». C'était des monstres voitures noires.

Ça c'est le premier. Après, c'est venu le boulanger, Henri Praplan, avec une petite camionnette.

À Icogne, y avait un magasin ?

Y a toujours eu un magasin à Icogne. C'était l'oncle Ambroise à moi qui tenait le magasin. Au début y avait un petit magasin. Eux y z'habitaient, tu vois où y z'habitent la conseillère nationale, au fond du village, eh bien, ma tante et mon oncle habitaient au-dessus, puis y z'avaient un petit magasin là, déjà. Après, alors y z'ont construit cette grande baraque.

Y avait déjà avant un bistrot, c'était Fardel qui avait un café, puis le bistrot, celui-ci y est venu beaucoup plus tard. Mais y z'étaient trois qui ont fait ce bistrot-là, y se sont associés. Et à Lens, la Consomme et en Haut. Je me souviens quand y z'ont fait le café des Amis, je peux pas te dire à quelle date. C'est Emile Emery, Emile du notaire, qui l'a construit, c'est un demi-frère à Alfred Bonvin, lui après il a habité Granges et je sais pas s'il a loué quelques années ou s'il a vendu directement le café. Et c'était tout petit, après y z'ont agrandi. Henri a acheté ça après et puis il a agrandi.

Et la boulangerie?

C'était pas comme maintenant. Je me souviens quand on faisait la pâte à bras, et puis y avait pas mal des gens qui faisaient le pain à la maison et puis y z'apportaient au boulanger pour le faire cuire. Et puis tous les gens, y avait beaucoup de blé, alors y faisaient la farine et puis y z'apportaient la farine au boulanger et puis y faisait des fois trente pains en même temps pour le même ménage. Alors les derniers étaient comme des cailloux.

Y z'allaient où moudre ?

Les gens engrangeaient le blé dans les raccards et puis l'hiver y battaient le blé pour sortir les grains avec le fléau. Alors y avait des fléaux qui employaient des fléaux. La batteuse est venue après. Au début, c'était qu'un petit local. Et alors ceux qui s'occupaient de la batteuse là, c'était un Lamon d'Icogne, ça je me souviens de celui-là, puis après y a eu d'autres, mais je me souviens plus qui, alors. Un des derniers, c'était Jean Briguët. Alors, on amenait le blé dans la batteuse et puis y avait des compartiments. Et puis y avait d'autres qui faisaient des fagots qu'y tenaient dans les granges, et puis y z'amenaient après aux raccards et puis la paille-là, y tenaient ça comme litière au bétail. Et puis après y z'apportaient le blé au meunier pour moudre, puis après y z'apportaient la farine au boulanger pour faire le pain. Le premier meunier que je me souviens, c'était Alfred Lamon d'Icogne. E dunche.

T'es fatigué ?

Oui, aujourd'hui j'ai trop trafiqué.

D'après un interview réalisé par Claire-Lise Micheloud en septembre 2005

Recettes d'autrefois

Prunes à l'eau-de-vie

Reines-claude ou quetsches

Alcool à 45°

Bocaux avec bouchons de liège

Raccourcir la queue à 1 cm.

Piquer avec une aiguille le fruit autour de la queue (8 – 10 trous).

Blanchir à l'eau bouillante pendant 1 minute, égoutter et sécher au torchon.

Mettre en bocaux.

Préparer à part un sirop de 2,5 dl d'eau et 250 grammes de sucre pour 500 grammes de prunes.

Cuire ce sirop à la nappé et le refroidir.

Ajouter ce sirop tiède à l'alcool à 45° (un demi-litre pour 500 grammes de prunes).

Remplir les bocaux avec cette préparation.

Bien fermer avec le bouchon en liège.

Sirop de mûres

0,5 kg jus de mûres
0,8 kg sucre

Piler les mûres crues pour leur jus et laisser macérer pendant 24 heures (pulpe et jus).

Passer au tamis pour recueillir le jus.

Ajouter le sucre au jus et faire chauffer à la nappe (28° Beaumé, couche mince sur la spatule).

Écumer et mettre en bouteilles.

Boucher et garder au frais.

Abricots au sirop

Partager les abricots en deux et retirer les noyaux.

Mettre en bocaux, l'arrondi des fruits vers le haut. Bien tasser.

Arroser avec un sirop à 20° Beaumé, recouvrir les fruits.

Boucher les bocaux et stériliser (40 minutes d'ébullition).

Sirop de framboises

0,5 kg jus de mûres
0,8 kg sucre

Écraser les framboises et en extraire le jus.

Ajouter le sucre et porter à ébullition. Cuisson à la nappe, 28° Beaumé, mince couche sur la spatule.

Refroidir et mettre en bouteilles.

Benjamin Meng



La cuisine du Musée

Remue méninges No 18

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3						■			
4				■					■
5		■					■		
6					■			■	
7			■						
8									■
9	■				■				
10							■		
11				■					
12						■			
13									

Horizontal 1. Ils sont en formation 2. Ce n'est pas une fille de joie 3. Réduire en poudre à l'aide d'un mortier; comme l'ami de Maupassant 4. Communique ou crie avec sa harde; il ne vole pas 5. Non traité; un poste qui se commande à distance 6. Tel un paiement comptant; qui est à elle 7. Éclat de rire; rochers à fleur d'eau 8. Petite troupe armée 9. Timbre; arme du frelon 10. Procure un nouveau toit; se dit aux proches 11. Cours alsacien; métal pour les channes 12. Elle est mise en pot parfois; oseille ou radis 13. Types de cultures.

Vertical 1. Une façon d'aborder un sujet; grande faille terrestre 2. Poisson plat; partie du corps sous le bras 3. Sans verdure; convenir parfaitement familièrement 4. Petite avenue; il donne le temps précis; cité antique 5. Marcher sans but précis; forme du verbe avoir; régit 6. Négation; vin sec du pays nantais 7. C'est un hit en musique; seconda; système de freinage 8. Héroïne du Moyen-Âge; productif 9. Il assaisonne ou aide à ne pas glisser; existes; sables mouvants.

Solutions du No 17

Horizontal 1. Nia 2. Faisable; Pins 3. Imbu; Immense 4. Alpages; Autel 5. La; Enserre 6. Relis; Excellé 7. Vas; Lie 8. Hé; Sinon; Née 9. Ney; ONU ; Cui 10. Et; Ines; Et

Vertical B. Taillevent C. Impala D. Isba; Issy E. Auges F. Nb; En; Anon G. Lisse; One H. Nem; Ex; Nus I. Marc J. Apeuré K. Intellect L. Anse; Lieu M. Sellée; Il



Exposition temporaire
du 3 septembre au 15 octobre 2023

La Fête Dieu à Savièse

Peintures de
Béatrice Bénét-Baehler

A noter dans vos agendas :

Ouverture estivale du musée	Du 16 juin au 15 octobre 2023
Journées du patrimoine	Les 9 et 10 septembre 2023
Exposition temporaire	Du 3 septembre au 15 octobre 2023
Sortie des membres	Le samedi 30 septembre 2023
Nuit des musées	Le samedi 11 novembre 2023

Le comité des Amis du Patrimoine de Lens

Gérald Emery, vice-président, Lens;

Anne Marie Praplan, secrétaire trésorière, Lens;

Membres: Paul-Henri Emery, Lens; Sabine Frey, Montana; Benjamin Meng, Lens.

Ce bulletin a été réalisé par les membres du comité.

Association Les Amis du Patrimoine de Lens - Case postale 7 - 1978 Lens - Tél. 079 / 680 38 18

info@les-amis-du-patrimoine-de-lens.ch

www.les-amis-du-patrimoine-de-lens.ch